

ÉCONOMIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Elise HUILLERY, Grégory PONTIERE

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien

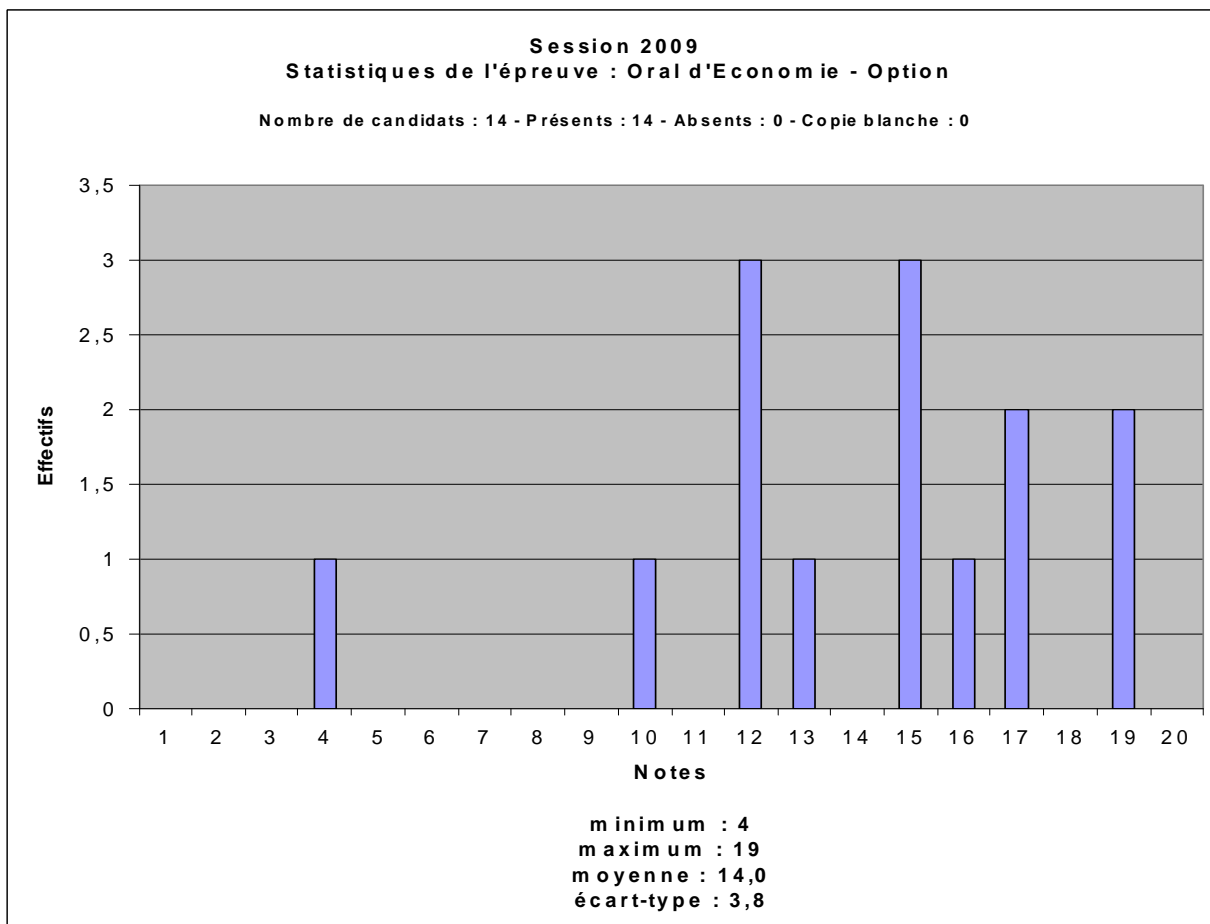
Type de sujets donnés : question sèche

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet par le premier d'un groupe de trois candidats (puis pas de choix pour les deux autres candidats du même groupe)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

La calculatrice n'est pas autorisée



Les candidats doivent répondre à une question sèche après une préparation d'une heure. Comme l'an dernier, 14 candidats ont été entendus en 2009. Le jury se réjouit donc de ce qu'un nombre important de candidats continue à choisir l'option économie. La moyenne de

l'épreuve est exactement de 14 cette année, ce qui représente encore une nette progression par rapport à l'année 2008 dont la moyenne s'élevait à 13,1. La dispersion est restée importante quoiqu'en diminution par rapport à l'an passé (3.8 au lieu de 5.1), reflétant en fait l'excellent niveau de la grande majorité des candidats entendus et le peu de mauvaises notes. Les notes vont cette année de 4 à 19, dont une proportion très importante de notes très élevées : 8 candidats sur 14 ont obtenu une note supérieure à 15, alors que seul un candidat a obtenu une note en dessous de 10. Cette distribution reflète probablement le fait que les candidats à l'épreuve à option ont volontairement choisi de passer une épreuve d'économie et qu'ils sont de ce fait manifestement à leur aise dans cette discipline.

Le jury renouvelle ses compliments sur la remarquable gestion du temps des candidats. Le temps d'exposé est parfaitement maîtrisé, souvent à la minute près, signe d'un entraînement extrêmement sérieux et certainement d'une grande capacité d'adaptation de leur exposé au temps restant. Parfois ce respect des règles de l'épreuve se fait au détriment de la dernière partie ou de la conclusion de l'exposé, ce qui reste cependant préférable au non-respect du temps de parole. Les candidats sont donc moins pénalisés par l'allègement de leur exposé que par l'octroi autoproclamé de minutes supplémentaires.

Dans leur forme, le jury a apprécié la bonne qualité des exposés qui se structurent le plus souvent en trois parties bien articulées. Les plans en deux parties ne sont pas d'emblée exclus et pourraient même sembler parfois efficaces, mais de fait ils ne permettent presque jamais de couvrir entièrement une question. Les candidats doivent donc se demander quel aspect de la question ils omettent d'analyser quand ils élaborent un plan réduit à deux parties. Enfin sur la forme, le jury souhaite rappeler à quel point l'introduction doit servir le candidat à exposer les termes du sujet afin de pouvoir ensuite dérouler leur argumentation avec le plus de clarté et de précision possible.

Les connaissances des candidats à cette épreuve ont été jugées la plupart du temps satisfaisantes. Les sujets d'histoire de la pensée n'ont pas posé de difficultés particulières à des candidats qui ont manifestement une bonne culture dans ce domaine. De même sur les sujets faisant référence aux politiques et aux mécanismes économiques, les candidats ont montré une bonne connaissance des concepts standards et n'ont pas de mal à raisonner correctement. La seule critique que le jury souhaite formuler à l'égard des candidats à l'épreuve à option est de parfois s'adonner à l'étalage de références sans approfondissement. Il n'est pas apprécié par exemple qu'un exposé mentionne une vingtaine d'auteurs sans prendre la peine de présenter et de situer un minimum la pensée de certains d'entre eux.

Comme les années passées, le jury est sensible aux efforts de représentations graphiques quand celles-ci permettent d'illustrer judicieusement le propos. Le jury a également fort apprécié que les candidats parviennent à utiliser des exemples tirés de la vie économique et sociale pour donner matière à l'exposé ou illustrer un point de l'argumentation, y compris sur les sujets d'histoire de la pensée où la mise en perspective avec notre économie contemporaine donne souvent lieu à des remarques fécondes.

Enfin, l'interaction avec le jury est un moment important de l'épreuve. Elle a été maintenue à part égale du temps de l'épreuve avec l'exposé afin d'équilibrer l'importance donnée aux capacités d'expression et d'argumentation d'une part, et aux capacités de raisonnement et de réflexion d'autre part. Il est à noter que certains candidats se montrent ouverts à la discussion, prompts à continuer le dialogue et manifestent de bonnes qualités d'honnêteté intellectuelle, de clarté et de précision. Ils ont plaisir à la réflexion. Le jury souhaite encourager ces

candidats qui expriment ainsi de réelles aptitudes à la recherche en sciences sociales. Inversement, le jury s'est attristé que certains candidats, pourtant auteurs de bons exposés, se ferment à la discussion et se bloquent quand ils n'ont pas une réponse toute faite à apporter aux questions qui leur sont posées. Il est important de bien comprendre que le jury n'attend pas ces réponses toutes faites mais plutôt une envie de s'atteler à la question posée et de s'engager dans une réflexion.

Sujets :

- Quelles conséquences une hausse des salaires peut-elle avoir ?
- Le rôle des anticipations dans les crises économiques
- Suite à la crise économique actuelle et aux licenciements qui l'accompagnent, doit-on s'attendre à une baisse ou à une hausse de l'épargne moyenne des ménages français ?
- Selon Adam Smith, les prix de marché des marchandises permettent-ils la survie de toutes les manufactures existantes ?
- Quelle est l'opinion des économistes marginalistes (tels W.S. Jevons) sur la théorie ricardienne de la valeur ?
- Quel regard Karl Marx porterait sur la crise actuelle du capitalisme ?
- D'après Quesnay, quel est le rôle des propriétaires des terres dans l'économie ?